

FO 3.7 Région du Chablais

Informations générales et données techniques

- Canton: Vaud
- Commune concernée: Aigle
- Autorité compétente: OFT
- Services concernés: ARE, OFEV, services spécialisés du canton de Vaud
- Autres partenaires: CFF

Renvois:

Chap 4.1

FO 7.3 Région d'Yverdon-les-Bains

Fonction et motif

Les projections en matière de développement ferroviaire mettent en évidence le fait que les capacités actuelles d'entretien des véhicules ferroviaires CFF seront insuffisantes en Suisse romande à un horizon de 10 à 15 ans. En particulier, l'entretien léger des RER Vaud, qui a lieu actuellement à Genève, ne pourra continuer à être planifié sur ce site en raison de l'augmentation du nombre de trains à entretenir qui ne pourront circuler sur l'axe Lausanne-Genève ainsi que le nœud de Genève déjà très fortement sollicités.

Projet

Nouveau centre d'entretien dédié à la maintenance légère du matériel roulant, situé sur la commune d'Aigle (variante « St-Triphon » du rapport explicatif) : nouvelle installation comprenant une emprise d'environ 10 ha et permettant la maintenance légère du matériel roulant, ainsi que les petites réparations, le travail de nettoyage de la flotte. Certaines prestations d'entretien léger seront également réalisées pour des clients tiers.

Marche à suivre

Afin que la Confédération puisse effectuer une pesée des intérêts conforme à l'article 3 OAT en vue de définir l'emplacement du nouveau site d'entretien ferroviaire dans le canton de Vaud, différentes variantes ont été examinées selon un processus d'évaluation dont les résultats sont présentés dans le rapport explicatif complétant la présente fiche d'objet. Un groupe d'accompagnement comprenant des représentants du canton de Vaud, des CFF et de la Confédération a élaboré ce rapport explicatif. Une coordination avec le plan sectoriel des surfaces d'assolement et l'environnement a été réalisée. La compatibilité du projet avec les intérêts de la protection des eaux souterraines a été clarifiée et pourra vraisemblablement être assurée.

État de la décision

arrêté

Mesures et état de la coordination

Eléments de l'aménagement qui relèvent du Plan sectoriel:

- Nouveau centre d'entretien servant à la maintenance légère du matériel roulant situé à Aigle (variante « St-Triphon » du rapport explicatif)

CR

CC

IP

◆

Explication des indications

Le projet NEVA (Nouvel Etablissement Vaudois) a pour objectif d'identifier un nouvel emplacement pour l'entretien léger (aujourd'hui à Genève) et lourd (aujourd'hui à Yverdon-les-Bains) du matériel roulant afin de pouvoir accueillir les rames supplémentaires qui sont attendues d'ici 2030.

Depuis 2020, les CFF ont identifié dans le canton de Vaud 14 sites d'environ 20 ha susceptibles d'accueillir un nouveau site prévu à la fois pour l'entretien léger et lourd.

La question du maintien de l'entretien lourd à Yverdon-les-Bains a également été examinée. C'est pourquoi plusieurs emplacements ont été retenus seulement pour l'entretien léger afin de les combiner avec l'entretien lourd à Yverdon.

Une première évaluation préliminaire a permis d'exclure 11 sites parce qu'ils présentaient des points bloquants ou des contraintes trop importantes, tels qu'une consommation conséquente de SDA, des conflits avec des objets environnementaux figurant dans des inventaires fédéraux ou des conditions d'exploitation ferroviaire réhabilitaires.

Une pesée des intérêts a été effectuée pour départager les 5 variantes restantes :

- 2 alternatives pour l'entretien lourd et léger sur un même site à Aigle (variante « St-Triphon » et variante « Aigle » du rapport explicatif) et
- 3 configurations impliquant des sites séparés pour l'entretien lourd et léger, le premier étant maintenu à Yverdon-les-Bains et le second prenant place dans un nouveau centre réalisé sur la commune d'Aigle (variante « St-Triphon » et variante « Aigle ») ou sur le site existant de Lausanne-Triage.

Les 5 variantes retenues pour l'évaluation détaillée ont ainsi été comparées au travers d'une pondération globale des intérêts réparties dans les trois catégories suivantes qui ont été considérées comme les plus importantes : aménagement du territoire, environnement, et enfin exploitation ferroviaire.

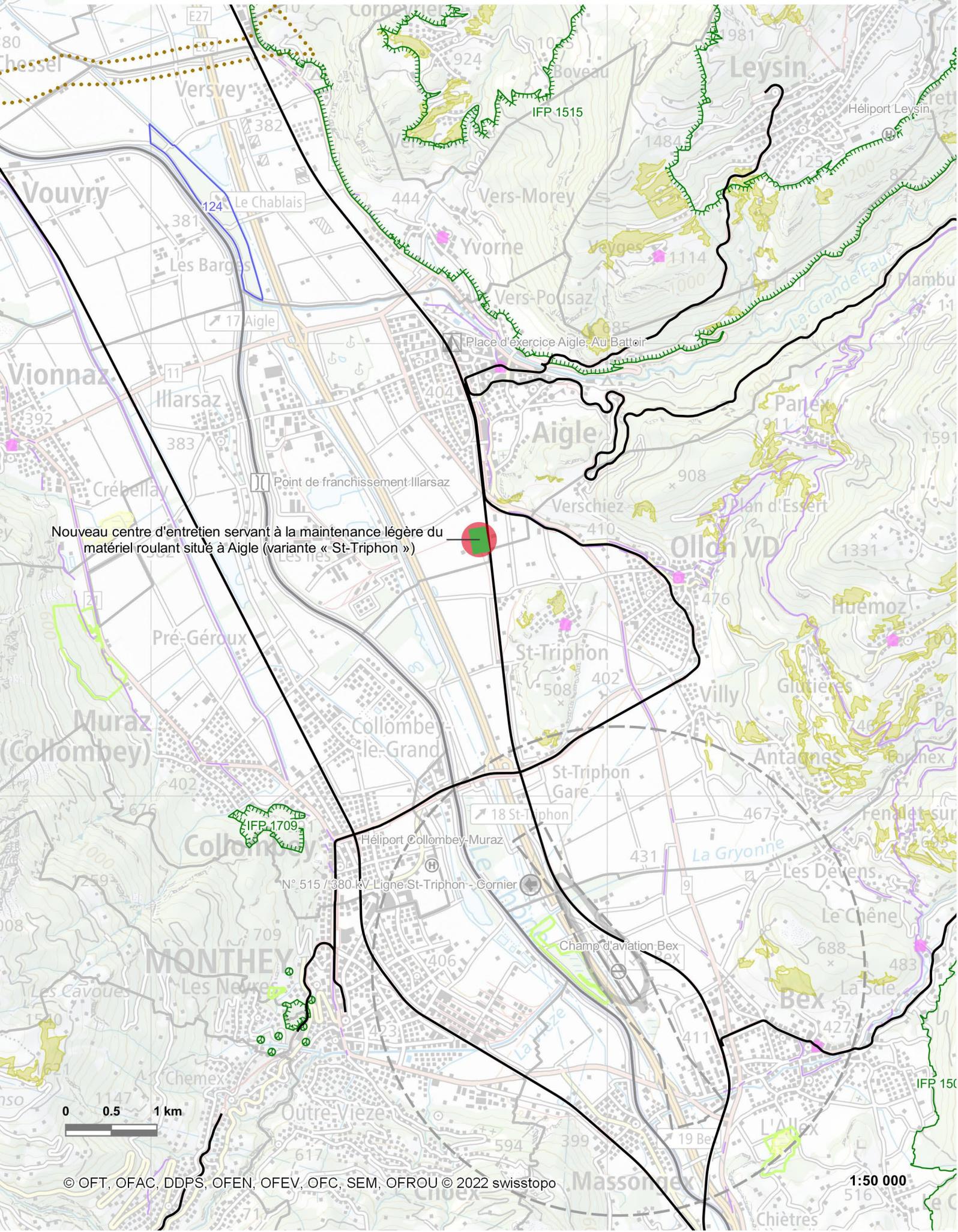
Cette analyse a montré que la variante préservant l'activité d'entretien lourd à Yverdon-les-Bains (cf. FO 7.3) en association avec la réalisation d'un site d'entretien léger à Aigle (variante « St-Triphon ») présentait la meilleure variante à l'issue de la pesée des intérêts.

Ce choix a été guidé par les intérêts prépondérants suivants :

- le maintien de l'activité historique d'entretien lourd sur le site d'Yverdon-les-Bains incluant son bassin d'emploi et le savoir-faire associé. Cette variante prévoyant le maintien de l'entretien lourd à Yverdon-les-Bains permet d'éviter d'alourdir les infrastructures de transports (route et rail) en raison du déplacement des collaborateurs
- la compatibilité entre les besoins liés à la production sur le site d'Yverdon et ceux liés à la sauvegarde du patrimoine,
- la préservation des SDA, le site de St-Triphon se situant entièrement sur une zone industrielle et ne requérant, dès lors, pas de SDA,
- la réserve stratégique offerte par les dimensions du terrain disponible sur le site de St-Triphon, permettant, au besoin, une extension ultérieure des activités de maintenance ferroviaire.

Indications:**aucune**

FO 3.7 Région du Chablais



Nouveau centre d'entretien servant à la maintenance légère du matériel roulant situé à Aigle (variante « St-Triphon »)